

Cote du document: GC 44/L.4  
Point de l'ordre du jour: 6  
Date: 16 décembre 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Nomination du Président du FIDA

### Note à l'intention des Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Luis Jiménez-McInnis**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Quarante-quatrième session  
Rome, 17-18 février 2021

---

Pour: **Information**

## Nomination du Président du FIDA

En vertu de l'article 6.8 a) de l'Accord portant création du FIDA, le Président du Fonds "est nommé pour une durée de quatre ans et son mandat ne peut être renouvelé qu'une fois". Le Président actuel, Gilbert F. Houngbo, a été nommé à la quarantième session du Conseil des gouverneurs, le 14 février 2017, pour un premier mandat, qui prendra fin le 31 mars 2021.

1. Le 17 septembre 2020, le Secrétaire du FIDA a invité tous les États membres à désigner des candidats et en a informé le Bureau du Conseil des gouverneurs. La section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds (ci-après le Règlement) précise que, à moins que le Bureau du Conseil des gouverneurs n'en décide autrement, toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard 60 jours avant l'ouverture de la session où il sera décidé de la nomination du Président. La date limite pour la réception des candidatures était fixée au 23 novembre 2020, à minuit (heure de Rome).
2. Une seule candidature à la présidence du FIDA a été reçue.
  - Gilbert Fossoun **Houngbo** est le candidat officiel présenté par la République togolaise et par le Canada.
3. Aux termes de la section 6.2 du Règlement, au plus tard 40 jours avant la session du Conseil des gouverneurs (soit le 8 janvier 2021), le Président fait connaître à tous les Membres et au Bureau du Conseil des gouverneurs les candidatures soumises dans les délais voulus. Le 30 novembre 2020, au nom du Président, le Secrétaire a communiqué à tous les États membres et au Bureau du Conseil des gouverneurs les lettres de mise en candidature et le curriculum vitæ du candidat à la présidence, ainsi que ses réponses aux questions figurant dans l'appel à candidatures. Cette communication et les pièces jointes pertinentes figurent dans l'annexe.
4. Conformément à l'article 6.2 c) vi) de l'Accord portant création du FIDA et à la section 6.1 du Règlement, la rémunération du Président est fixée par le Conseil des gouverneurs. Le document GC 44/L.2, soumis à la présente session du Conseil des gouverneurs, contient le rapport du Comité des émoluments, qui aborde la question générale des émoluments et des autres conditions d'emploi du Président du FIDA. Ce document fera l'objet de discussions avant la tenue du vote.
5. L'article 41 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs précise comme suit:
  - "1. La nomination du Président du Fonds est examinée au cours d'une séance privée du Conseil des gouverneurs et il est procédé à son élection conformément aux dispositions de l'article 38.1 [au scrutin secret], à moins que le Conseil des gouverneurs n'en décide autrement après examen d'un rapport du Bureau sur la question.
  2. Le Conseil des gouverneurs nomme le Président du Fonds par au moins deux tiers du nombre total des voix. S'il n'y a qu'une candidature retenue, le Conseil peut nommer le Président par acclamation. Au cas où il existe plusieurs candidatures, si aucun candidat ne reçoit le nombre de voix nécessaire au premier tour de scrutin, il sera procédé à un deuxième tour de scrutin auquel ne participera pas le candidat qui a reçu le plus petit nombre de voix. Cette procédure sera recommencée jusqu'à ce qu'un candidat reçoive au moins deux tiers du nombre total des voix, ou jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs décide d'interrompre l'élection et de prendre une décision à une date ultérieure. Tout Gouverneur exerçant le vote du Membre qu'il représente doit voter en faveur d'une seule personne."

6. Le paragraphe 3 de l'article 35 relatif au scrutin secret a été modifié afin de prévoir la possibilité de voter par voie électronique "de manière à préserver le secret et l'intégrité du vote". Conformément à la résolution 215/XLIII, en vertu de laquelle le Conseil des gouverneurs a délégué au Conseil d'administration le pouvoir de décider si le Secrétariat devrait poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'un système automatisé d'attribution des voix, en vue d'une éventuelle utilisation lors de la nomination du Président en 2021, un système de vote en ligne a été retenu et le Secrétariat a procédé à sa personnalisation et à sa validation. À l'issue des nombreux essais réalisés en collaboration avec les représentants des États membres, un rapport final, où figure une recommandation du Conseil d'administration, a été soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs. Ce document fera l'objet de discussions avant l'examen de la nomination du Président.



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE  
 ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

N° 0139 /MAEDR/Cab

Lomé, le 29 OCT 2020

*Le Ministre*  
**Gouverneur du FIDA**

**Objet: Candidature de M. Gilbert Fossoun HOUNGBO au poste de Président du FIDA**

**Monsieur le Secrétaire,**

J'ai l'honneur de me référer à votre correspondance du 17 Septembre 2020 relative au processus de nomination du Président du FIDA par le Conseil des Gouverneurs prévu pour les 17 et 18 Février 2021.

Au nom du gouvernement togolais, et en ma qualité de Gouverneur du FIDA, j'ai le plaisir de vous informer de la décision du Gouvernement de présenter la candidature de **M. Gilbert Fossoun HOUNGBO**, Président actuel du FIDA, au poste de Président du FIDA pour un second mandat, et ce, conformément aux textes en vigueur.

Il est de notre avis que M. HOUNGBO, au cours de son premier mandat, a démontré sans ambages, ses qualités de leadership, d'homme d'actions et de résultats. Un deuxième mandat lui permettra de porter à terme toutes les initiatives entreprises depuis sa prise de fonction et de contribuer à hisser cette noble Institution à de nouvelles hauteurs.

Je vous prie de trouver en annexes la déclaration personnelle du candidat HOUNGBO ainsi que la réponse aux cinq questions posées aux candidats.

Tout en vous priant d'accuser réception du présent dossier de candidature du Togo, je vous prie d'agréez, **Monsieur le Secrétaire**, l'assurance de ma parfaite considération.

  
**Antoine Lekpa GBEBENI**

**Monsieur Luis Jiménez-McInnis**  
**Secrétaire du FIDA**

**Rome, Italie**

Global Affairs  
CanadaAffaires mondiales  
Canada

Monsieur Luis Jiménez-McInnis  
Secrétaire du FIDA

Ottawa, le 23 novembre 2020

Objet: Candidature de Mr Gilbert F. HOUNGBO au poste de Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de me référer à votre correspondance du 17 Septembre 2020 relative au processus de nomination du Président du FIDA par le Conseil des Gouverneurs prévu pour les 17 et 18 Février 2021.

Au nom du Gouvernement Canadien, et en ma qualité de Gouverneur du FIDA, j'ai le plaisir de vous informer de la décision de mon Gouvernement de présenter la candidature de Mr Gilbert Fossoun HOUNGBO – Président actuel du FIDA- au poste de Président du FIDA pour un second mandat, et ce, conformément aux textes en vigueur.

M. HOUNGBO, au cours de son premier mandat, a clairement démontré des qualités de leadership exceptionnelles et un engagement profond envers les objectifs du Fonds, dirigeant la mise en œuvre de réformes importantes pour assurer l'efficacité et la durabilité continues de l'institution, soutenant l'excellence de la gestion et le renforcement des capacités des ressources humaines pour répondre aux besoins évolutifs de l'organisation et assurer la promotion d'un milieu de travail diversifié et inclusif. Un deuxième mandat lui permettra de faire progresser les initiatives importantes qu'il a entreprises et de garantir que le FIDA sera en mesure de transformer les communautés rurales et d'obtenir des avantages durables pour les populations les plus vulnérables qui y vivent.

Je vous prie de trouver en annexe le CV du candidat HOUNGBO ainsi que ses réponses aux cinq questions posées aux candidats.

Tout en vous priant d'accuser réception du présent dossier de candidature de Mr. HOUNGBO, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma parfaite considération.

Peter MacDougall  
Sous-ministre adjoint  
Direction générale des enjeux mondiaux et développement  
[Peter.MacDougall@international.gc.ca](mailto:Peter.MacDougall@international.gc.ca)  
111 promenade Sussex  
Ottawa, ON, K1N 1J1

Cc : S.E. Amb. Alexandra Bugailiskis, Gouverneur suppléant et Représentante permanente du Canada auprès des Agences pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU



**GILBERT F. HOUNGBO**

Candidat au poste de Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)

# BIOGRAPHIE GILBERT F. HOUNGBO

Cadre chevronné comptant à son actif une expérience de plus de 34 ans dans le domaine du développement international. Expérience de leadership de haut niveau dans le secteur privé, le gouvernement d'un pays à faible revenu, le système des Nations Unies et les institutions financières internationales. Fin négociateur politique ayant à cœur de promouvoir la mise en œuvre de réformes institutionnelles, la restructuration organisationnelle, la réalisation de gains d'efficacité et la transformation de l'action publique.

## Principaux postes occupés

- ◆ Président du FIDA
- ◆ Directeur général adjoint, Opérations de terrain et partenariats, Organisation internationale du travail (OIT)
- ◆ Premier Ministre du Togo
- ◆ Sous-Secrétaire général, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Afrique
- ◆ Directeur de cabinet de l'Administrateur du PNUD
- ◆ Contrôleur et Directeur des finances et de l'administration, PNUD
- ◆ Gestionnaire, Services consultatifs financiers, PricewaterhouseCoopers (aujourd'hui PwC) Canada

## PRÉSIDENT DU FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FIDA), DEPUIS AVRIL 2017

- ◆ Direction des opérations générales du FIDA; responsable devant le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs
- ◆ Prêts concessionnels dans plus de 100 pays
- ◆ Investissement inclusif dans les économies rurales et les systèmes alimentaires
- ◆ Guichet du secteur privé
- ◆ Instruments de dette et prises de participation dans des sociétés privées
- ◆ Présidence du Conseil d'administration

## DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), 2013-2017

- ◆ Direction des opérations de l'OIT sur le terrain dans plus de 100 pays
- ◆ Coordination des activités de restructuration de la présence de l'OIT sur le terrain
- ◆ Coopération technique: sécurité et santé au travail, promotion des petites et moyennes entreprises, formalisation du secteur informel, normes du travail, protection sociale et croissance économique inclusive
- ◆ Initiatives spéciales avec des entreprises multinationales en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient

## PREMIER MINISTRE DU TOGO, 2008-2012

- ◆ Direction du gouvernement dans un contexte post-conflit
- ◆ Négociation dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE)
- ◆ Réformes économiques: réformes budgétaires, Code des investissements, initiative pour la transparence, facilitation des affaires, réformes en vue d'un meilleur classement dans le rapport "Doing Business" de la Banque mondiale, privatisation d'entreprises publiques

- ◆ Réformes politiques: État de droit et libertés civiles, gouvernement de coalition avec l'opposition et la société civile
- ◆ Gestion axée sur les résultats et la responsabilisation
- ◆ Investissement stratégique post-Initiative PPTTE: infrastructure et agriculture
- ◆ Secteurs sociaux (éducation, santé, eau et assainissement, protection sociale)

### **PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES (PNUD), 1996-2008**

- ◆ Sous-Secrétaire général, Directeur du PNUD Afrique (2006-2008)
  - Direction des programmes de réduction de la pauvreté du PNUD en Afrique subsaharienne en coordination avec des bureaux situés dans 45 pays
  - Membre du Groupe exécutif du PNUD
  - Représentation politique
- ◆ Directeur de cabinet (2003-2006)
- ◆ Contrôleur et Directeur des finances et de l'administration (1998-2003)
  - Responsabilités et rapports financiers, fiduciaires et de conformité du PNUD
  - Direction de toutes les fonctions de comptabilité, de trésorerie et d'administration (siège et 160 bureaux extérieurs)
  - Déploiement d'un progiciel de gestion intégré (ERP)
  - Contrôles internes et risques
- ◆ Responsable de l'information financière et de la gestion des fonds d'affectation spéciale (1996-1998)

### **Banque internationale pour le Mali: Directeur des finances, 1994-1996**

### **PricewaterhouseCoopers (aujourd'hui PwC)**

#### **Canada, 1986-1993**

- ◆ Audit et conformité
- ◆ Contrôles internes et surveillance
- ◆ Fusions-acquisitions
- ◆ Restructuration financière
- ◆ Analyse de rentabilité et de viabilité
- ◆ Rationalisation et optimisation opérationnelles
- ◆ Procédure de sauvegarde (chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites)
- ◆ Gestion des faillites

### **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES**

- ◆ Comptable professionnel agréé (CPA), membre de Comptables professionnels agréés du Canada
- ◆ Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité spécialisée – Université du Québec (Canada)
- ◆ Baccalauréat en comptabilité – Université du Québec à Trois-Rivières (Canada), 1985
- ◆ Maîtrise en gestion d'entreprise – Université de Lomé (Togo), 1983
- ◆ Maîtrise du français et de l'anglais

**Coordonnées:** téléphone portable: +39 335 755 8247; courriel: gifoh@hotmail.com

# 1. Réponses aux questions pour la présidence du FIDA

## 2. *Gilbert F. Hounbo*

---

### 1. **Quelle est votre vision pour le FIDA et comment renforceriez-vous le rôle et l'efficacité de l'institution au sein de l'architecture internationale, en particulier dans le contexte de la COVID-19, pour ce qui est de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030, et notamment à l'élimination de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté?**

J'œuvre en faveur d'un monde où tous les individus jouissent de droits, de possibilités et d'un niveau de vie adéquat pour s'épanouir et s'intégrer de manière entière et constructive dans la société. Traditionnellement, les populations et les communautés rurales sont les groupes les plus souvent laissés pour compte sur les plans économique, social et politique. La réalisation des objectifs de développement durable (ODD) passe par le relèvement des zones rurales. Pour édifier un monde auquel tous les êtres humains apportent une contribution féconde, il est primordial de créer des économies rurales à la fois dynamiques, inclusives et durables.

Un FIDA fort et efficace peut jouer un rôle décisif pour concrétiser cette vision. C'est animé de cette conviction que je me suis porté candidat à la présidence du FIDA, il y a quatre ans, désireux de mettre en œuvre un programme de réformes. Cette vision supposait la mise en place d'un programme permettant d'améliorer le positionnement stratégique du Fonds sur la scène du développement international, de renforcer ses activités de participation à la conception de politiques, de partenariat et de gestion des savoirs, et de consolider sa structure institutionnelle. L'action du FIDA est essentielle pour atteindre les ODD, mais elle ne peut pas être menée en vase clos, projet par projet. Elle doit être intégrée dans des initiatives de développement plus larges.

Guidé par cette vision, j'ai mené un programme de réformes en maintenant au cœur des priorités les petits producteurs (notamment les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les populations vulnérables) et en veillant à l'obtention de résultats concrets, comme l'augmentation de la productivité et des revenus, l'amélioration de la nutrition et le renforcement de la résilience. Les réformes engagées ont eu des effets importants, mais la création d'une institution qui parvienne de manière indéfectible à s'acquitter de son mandat exige davantage d'efforts.

Compte tenu des difficultés causées par la COVID-19 et des faiblesses des systèmes alimentaires que cette crise a révélées, je suis plus que jamais convaincu de l'importance du rôle que le FIDA peut jouer. Le Fonds est la seule institution financière internationale qui se consacre exclusivement au développement des zones et des populations rurales. Dans le contexte actuel, marqué par l'augmentation des demandes d'aide nationales et internationales et par la concurrence croissante à l'égard des ressources de développement, les populations rurales seront laissées pour compte et se retrouveront au bas de la pyramide des revenus si une organisation comme le FIDA n'intervient pas pour défendre et promouvoir leurs intérêts. C'est pourquoi il est indispensable de continuer à renforcer le rôle et l'efficacité du FIDA en tant que maillon essentiel de l'architecture internationale.

À cette fin, il faut commencer par tirer parti de l'avantage comparatif dont jouit le FIDA pour investir dans les populations rurales, aborder les questions d'inclusion (notamment des femmes, des jeunes et des peuples autochtones), renforcer la résilience face aux changements et aux chocs climatiques, et améliorer la nutrition des populations. Le Fonds peut accroître son avantage dans ces domaines en poursuivant l'intégration systématique des grandes thématiques transversales, en mettant davantage l'accent sur l'agriculture numérique, en continuant de rapprocher les différents acteurs des filières, en travaillant directement avec le secteur privé, en promouvant des investissements dans des infrastructures plus inclusives et en apprenant à relever les problèmes de développement dans les situations de conflit et après la fin d'un conflit.

Toutefois, le FIDA ne peut y parvenir qu'en se rapprochant de celles et de ceux qu'il s'emploie à épauler. Au cours de mon premier mandat, j'ai doublé la présence du Fonds sur le terrain, qui est passée d'un employé sur six à un employé sur trois, en incluant les équipes de pays et les spécialistes techniques. Si je me vois confier un deuxième mandat, j'augmenterai encore ce nombre pour que près de la moitié du personnel du FIDA soit en poste sur le terrain. Cette décentralisation s'est accompagnée d'une évolution du rôle des

directeurs et directrices de pays, qui se consacrent désormais à la collaboration et à l'établissement de partenariats avec les pouvoirs publics et les acteurs du développement, tandis que le personnel technique se concentre sur la conception et la supervision des projets. Une plus grande présence dans les régions et les pays permettra également d'accorder une attention accrue à la gestion des savoirs et à la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST).

Ma vision du FIDA est celle d'une institution qui travaille en partenariat étroit avec les pouvoirs publics et les acteurs du développement pour contribuer à l'action plus large menée à l'égard des ODD et faire face aux conséquences de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires. Les prêts et dons du FIDA et ses autres instruments d'investissement devraient s'inscrire en complément des mesures plus vastes mises en œuvre pour atteindre les ODD et faire en sorte que les petits producteurs et les ruraux pauvres, notamment les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les populations vulnérables, soient associés aux initiatives de développement et de lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

**2. En qualité de Président, que feriez-vous pour assurer la viabilité financière continue du FIDA et mobiliser davantage de ressources, afin que le Fonds puisse s'acquitter de sa mission et faire valoir son avantage comparatif?**

La viabilité financière implique non seulement de mobiliser un volume suffisant de ressources pour produire un plus grand impact, mais aussi d'optimiser l'utilisation de ces ressources dans une optique d'efficacité et d'efficience.

Dès ma prise de fonctions, j'ai œuvré au renforcement de la viabilité financière du FIDA, en élargissant considérablement la base de ressources du Fonds, tout en veillant à ce que des mécanismes adéquats de gestion des risques et des garanties appropriées soient établis pour accompagner la croissance. La construction d'une architecture financière solide a été la force motrice du programme de réformes que j'ai lancé pour favoriser une utilisation plus saine et plus disciplinée des ressources en vue d'un impact maximal en matière de développement.

Pour transformer l'architecture financière du FIDA, il a fallu traiter plusieurs problèmes simultanément. Il fallait en premier lieu s'occuper du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), étant donné le fardeau de l'endettement pesant sur les pays les plus pauvres et les plus démunis. À cette fin, j'ai engagé une réforme pour faire en sorte qu'une proportion viable des financements apportés par les donateurs du FIDA soit affectée aux pays les plus pauvres et pour appuyer la gestion du surendettement.

Le nouveau mécanisme du CSD s'est accompagné d'autres réformes destinées à renforcer la gouvernance du FIDA en vue d'une meilleure discipline financière. Au nombre de ces réformes, citons la Politique d'adéquation des fonds propres, le Cadre de gestion actif-passif, la Politique de liquidité et la nouvelle méthode de détermination des ressources disponibles pour engagement. Le cadre de contrôle interne et la fonction de contrôle ont été mis à jour, de nouvelles directives de lutte contre la criminalité financière ont été adoptées, et le cadre de gestion globale des risques a été actualisé. Dans l'ensemble, le FIDA doit consolider son architecture financière afin d'être en meilleure posture pour mobiliser des ressources par l'emprunt et affecter les ressources de base aux pays les plus pauvres.

Si je suis nommé Président du FIDA pour un second mandat, je consacrerai les quatre prochaines années à la consolidation des réformes institutionnelles, opérationnelles et financières engagées au cours de mon premier mandat. Les contributions à la reconstitution des ressources resteront bien sûr le socle du modèle financier du FIDA, mais il sera nécessaire de lever des fonds auprès d'autres sources pour combler le déficit de financement des ODD n<sup>os</sup> 1 et 2, estimé à 160 milliards d'USD par an au cours de la prochaine décennie. C'est pourquoi le Fonds ne ménage pas ses efforts pour élargir sa base de ressources, que ce soit en recourant à des emprunts souverains (activité qui a tiré profit d'une autre initiative ayant récemment conduit à l'obtention de la note de crédit AA+), en collaborant avec des banques de développement privées, des institutions philanthropiques et des sociétés privées, ou encore en mobilisant des financements climatiques.

Le programme de prêts et dons du FIDA, financé au moyen des contributions de base, restera au cœur des activités du Fonds, mais, pour obtenir des résultats tangibles dans des domaines clés et tirer parti des différentes options de financement, je continuerai, au cours d'un second mandat, de rassembler des ressources plus conséquentes en faveur du renforcement de la résilience, notamment face aux changements climatiques,

et de la collaboration du secteur privé avec les petits producteurs. Il faut accroître de toute urgence les financements dans ces domaines, et plusieurs bailleurs de fonds manifestent un intérêt à cet égard. Fort de sa capacité singulière à investir dans les populations rurales, le FIDA est bien placé pour promouvoir et orienter les financements dans ces domaines thématiques dans l'intérêt des personnes les plus démunies.

L'action que le Fonds mène pour accroître les ressources et en optimiser l'utilisation l'aide à s'acquitter de sa mission fondamentale: améliorer le bien-être des populations rurales. En ma qualité de Président, je suis tout à fait conscient qu'il faut maintenir ce cap et faire preuve d'efficacité pour produire des résultats dans les domaines où le Fonds possède un avantage comparatif.

Ainsi, en fin de compte, et dans le droit fil du principe d'universalité, l'action stratégique du FIDA sera plus complète et mieux adaptée aux besoins des pays à différents stades de développement – qu'il s'agisse de pays à faible revenu, de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ou de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure – et des pays en situation de fragilité.

**3. Le FIDA a pour mandat de contribuer au développement et à la réduction de la pauvreté des petits exploitants agricoles partout dans le monde. De votre point de vue, comment le FIDA pourrait-il renforcer sa coopération avec les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure?**

Ma vision du FIDA est celle d'une institution solidement implantée dans les pays, active dans les débats sur les politiques publiques et disposée à mettre à profit des savoirs et des financements dans les domaines où elle jouit d'un avantage comparatif. C'est seulement en s'appuyant sur une structure décentralisée, c'est-à-dire en inscrivant son action dans le cadre des mesures globales des pouvoirs publics et de la communauté internationale en faveur des ODD, que le FIDA peut adapter efficacement sa coopération avec les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Toute intervention propre à un pays nécessite une action à l'échelle nationale.

Les réformes mises en œuvre au cours de mon premier mandat visaient à faire progresser le FIDA dans cette direction. La décentralisation, la réforme des structures internes et de la fonction des ressources humaines, et le renforcement des activités de participation à la conception des politiques, d'établissement de partenariats, de gestion des savoirs et de mesure de l'impact ont été conçus pour concrétiser cette vision et renforcer la coopération. Pourtant, il est possible d'aller encore plus loin pour proposer des programmes de pays complets qui permettent de guider la formulation des politiques, de diffuser des savoirs et de financer des projets utiles aux populations rurales.

Si je suis reconduit à mes fonctions pour un nouveau mandat, je veillerai non seulement à poursuivre le travail mené en vue de l'amélioration du bien-être des populations rurales et du renforcement de la résilience des ménages, des communautés et des pays, mais aussi à inscrire notre action dans une approche plus globale, en rapprochant les interventions humanitaires et les activités de développement. Comme la fragilité est étroitement liée à la pauvreté et à la faim en milieu rural, il est essentiel de renforcer la coopération avec les pays dans ces domaines. Dans le même ordre d'idées, la mise en place d'une stratégie globale de lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural passe par un examen du lien entre l'investissement productif ciblé et la protection sociale. Il convient d'harmoniser ces aspects pour garantir la réalisation des ODD.

De plus, conscient de la mutation des zones rurales parallèlement à un développement économique global, et face aux appels croissants en faveur de la transformation des systèmes alimentaires, je veillerai, au cours d'un second mandat, à renforcer la capacité du FIDA à répondre aux besoins des pays dans le cadre de ces évolutions. Concrètement, il s'agit de renforcer les offres techniques du FIDA dans des domaines tels que l'agriculture numérique, les changements climatiques et la durabilité, l'inclusion sociale (notamment des femmes et des jeunes), les infrastructures tertiaires, la collaboration avec le secteur privé et le développement des filières, afin de permettre un approvisionnement localisé au sein du système alimentaire.

**4. Comment le FIDA pourrait-il renforcer le partage des savoirs et l'échange de vues sur des questions stratégiques, notamment dans le cadre d'une intégration accrue des activités de coopération Sud-Sud et triangulaire dans son modèle opérationnel?**

Fort de son aptitude singulière à investir dans les populations rurales, le FIDA doit participer à la réflexion sur les politiques, nouer des partenariats et s'imposer comme un agent de transmission des savoirs. À cet égard, il doit se doter d'une stratégie et d'un plan d'action renforcés en matière de gestion des savoirs, en tirant les leçons de ses évaluations d'impact et de son programme axé sur les résultats et en facilitant la CSST.

Bien que ces activités aient progressé au cours de mon premier mandat, l'accent reste encore trop souvent mis sur l'échelon mondial et insuffisamment sur les échelons régional et national. Néanmoins, les réformes en cours au FIDA ont été engagées dans l'optique d'établir une forte présence sur le terrain afin d'agir localement. C'est ainsi qu'ont notamment été créés les centres de CSST et de gestion des savoirs en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ces actions jettent les bases d'un plus grand partage des savoirs, de meilleurs échanges de vues sur des questions stratégiques et d'une CSST renforcée aux niveaux régional et national.

Si l'occasion m'est donnée de continuer à présider le FIDA, l'un de mes principaux objectifs sera de poursuivre sur cette lancée. En particulier, il s'agira d'utiliser de manière plus stratégique les dons du FIDA pour renforcer le rôle d'agent de transmission des savoirs, consolider l'action des trois centres de CSST et de gestion des savoirs et améliorer les approches techniques (apprentissage automatique et intelligence artificielle) pour faire la synthèse des connaissances.

Bien entendu, il demeure essentiel pour le FIDA de continuer, à l'échelle mondiale, à plaider en faveur des petits producteurs et à traiter de questions essentielles telles que les changements climatiques, l'égalité femmes-hommes, la jeunesse et la nutrition. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et la participation du FIDA à l'axe "Promouvoir des moyens d'existence équitables" offrent l'occasion de maintenir les petits producteurs et les ruraux pauvres au premier rang des préoccupations mondiales et de promouvoir des systèmes alimentaires à la fois durables, nutritifs et inclusifs.

**5. Décrivez les valeurs qui guideraient votre action en tant que Président du FIDA. Veuillez également décrire votre style de gestion et votre façon de travailler avec votre équipe de direction idéale, compte tenu notamment de l'initiative de décentralisation en cours.**

Depuis le début de ma carrière, mon style de gestion repose sur trois valeurs fondamentales: l'intégrité, l'égalité et la bienveillance. L'intégrité consiste à agir de manière exemplaire, avec le plus haut degré d'équité, de transparence et d'honnêteté. L'égalité signifie créer un environnement où toutes les voix peuvent se faire entendre, aussi bien celles des membres du Conseil d'administration, de la direction et du personnel que celles des populations auprès desquelles nous œuvrons. Enfin, la bienveillance consiste pour moi à poursuivre ma vocation profondément ancrée d'œuvrer au service des personnes, notamment celles qui souffrent le plus.

Si j'ai la possibilité de diriger le FIDA pendant encore quatre ans, je poursuivrai mon travail en vue de bâtir une équipe professionnelle, constructive et axée sur les résultats au sein de la direction et du personnel. La constitution d'une équipe de direction a parfois présenté des difficultés, car elle nécessite à la fois une pluralité de voix et des niveaux de compétence élevés. Dans cette optique de diversité, nous voulons des personnes qui possèdent non seulement les capacités requises, mais aussi des expériences et des parcours variés. Dans cette conjoncture difficile, je me réjouis qu'une solide équipe de direction ait été mise sur pied pour faire avancer le FIDA.

J'attends des membres de l'équipe qu'ils expriment leurs idées et qu'ils débattent ouvertement des enjeux à l'ordre du jour. Une fois les décisions arrêtées, je m'attends également à ce qu'ils travaillent de concert pour mettre en œuvre ces décisions. Cela revêt une importance particulière dans le cadre de l'initiative de décentralisation et de la réforme des ressources humaines. Il n'y a pas de réponse parfaite en ce qui concerne le degré et le rythme du changement, mais nous devons agir de notre mieux, convenir de la meilleure voie à suivre et chercher à établir une démarche de changement unifiée, transparente et respectueuse du bien-être du personnel. Cela permettra également, au bout du compte, d'améliorer l'efficacité du FIDA.

Un aspect essentiel de la structure de gestion globale consistera à favoriser le leadership sur le terrain. À cette fin, si je suis reconduit pour un second mandat, le processus actuel de décentralisation sera consolidé, de telle sorte que chaque région accueille sur place les divisions et les directrices et directeurs régionaux et que 40 à 50% du personnel soit en poste sur le terrain. À cela s'ajoutera un pouvoir décisionnel accru sur le terrain pour assurer une véritable décentralisation. Une décentralisation idéale consisterait à ce que les orientations et directives générales soient données par le siège et à ce que les décisions fondées sur ces grandes lignes soient prises dans les régions et les pays d'intervention.

---